

ABONNEMENT

Par année.....\$2.00
Pour six mois..... 1.50
Pour quatre m..... 1.00

Edition Hebdomadaire
Pour l'année.....\$1.00
Payable d'avance.

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

Bureau: 524 Rue Sussex

"RELIGION ET PATRIE"

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

LE CANADA

Ottawa et Hull, 24 Mars 1886

VRAI PATRIOTISME

L'élément irlandais est dignement représenté dans le ministère par l'honorable M. Costigan.

Relevant, hier soir, les insultes du Post de Montréal à son adresse, à propos de sa conduite en l'affaire Riel, l'honorable ministre exprimait en termes nobles et énergiques ses vues sur le vrai patriotisme politique.

L'alliance de tous les éléments de la nation canadienne est désirable avant tout. Qu'on soit Irlandais catholique, Orangiste, Protestant de n'importe quelle secte, nous sommes tous enfants d'une même patrie et nous devons travailler la main dans la main à la prospérité commune, sacrifiant au besoin les susceptibilités trop vives, les impatiences du moment, les conseils de la passion.

C'est à cette harmonie des canadiens que tendent les efforts des vrais patriotes qui travaillent en vue de l'avenir. Ceux qui cherchent à semer le malaise et la division entre les diverses races et croyances font œuvre nuisible à l'intérêt public.

Depuis cinq ans, dit M. Costigan, le gouvernement a fait beaucoup pour donner à l'élément irlandais sa juste part d'influence. Le parti libéral, au contraire, n'a pas tarifié les irlandais avec les mêmes égards, et il faut se défier des démonstrations de sympathie qu'il leur fait aujourd'hui: le vrai sentiment national n'est pas chez lui.

CALCULANT SA DÉFAITE

Le Free Press d'hier se charge de nous apprendre quel sera le résultat du vote sur la motion Landry. Il croit d'abord que la division ne sera pas la même sur la proposition de sir Hector Langavin que sur la motion principale.

Il n'est pas revenu de son idée que M Landry agit en tout cela par entente avec le gouvernement. Cette croyance n'est fondée sur rien de plausible: c'est une supposition gratuite dont il semble avoir le monopole. Mais quand on se voit dans le pétrin ne faut-il pas s'en tirer de quelque manière? Il calcule donc que le tiers du parti libéral votera contre la motion Landry, donnant le bénéfice du doute à l'administration; d'autres libéraux s'abstiendront de voter, n'ayant pu former leur opinion faute des documents nécessaires; le reste avec M. Blake, qui ont pu se passer de documents, soutiendront M Landry.

La débânde est superbe, le coup de parti national d'un raté acheré. Que le Free Press le veuille ou non, la motion Landry était le produit légitime du mouvement national, le vrai fruit de ses entrailles. La Chambre en la rejetant, condamne ce mouvement et approuve l'exécution de Louis Riel.

On pourra bien, désormais, attaquer l'administration du Nord-Ouest, comme l'administration générale du pays, mais le terrain de

tutte ne sera plus le même, et M. Blake, pourra à loisir, y ressembler ses amis.

AU PARLEMENT

Quelques projets de loi sont présentés.

M. Curran soulève une question de privilège à propos de certaines paroles injurieuses à l'adresse de Mgr Taché que le correspondant du Globe lui a faussement attribuées. Traitant la folie de Riel, M. Curran dit que si le témoignage de Mgr Taché avait pu être utile à l'accusé, cet homme dévoué serait allé à Régina témoigner en faveur du malheureux. Le Globe lui fait dire: "Mgr Taché a écrit des choses qu'il n'oserait pas affirmer sous serment."

M. Curran a eu, à ce sujet, des explications avec Sa Grandeur, qui s'en est déclaré satisfait. J'abandonnerais la chambre tout de suite, ajoute M Curran, plutôt que de dire un seul mot qui fût de nature à jeter le moindre discrédit sur les actes et les mobiles d'un prêtre aussi distingué par ses vertus, aussi généralement admiré, estimé et aimé.

M. Orton reprend alors le débat sur la motion de censure. Il se demande si Riel était assez fou pour être irresponsable de ses actes. On ne peut certainement pas dire que Riel fût complètement privé de raison, et, si on admet qu'il souffrait de folie partielle, un vaste champ s'ouvre à l'investigation. A quel degré de folie un criminel est-il exempt de l'opération de la loi? Riel agissait sous l'influence d'illusions religieuses et politiques, mais ce n'était pas nécessairement de la folie chez lui. Ayant affaire à des hommes crédules et superstitieux, il avait peut-être un but intelligent dans ses actes.

Comme médecin, M. Orton croit que Riel n'était pas fou, mais très habile et capable de mener à bonne fin de grandes entreprises.

Les Métis étaient en général satisfaits de l'administration du gouvernement. Chirurgien, pendant la campagne, il a conversé avec plusieurs d'entre eux qui furent confiés à ses soins. Tous lui ont déclaré que Riel les avait poussés de force à la révolte. Le gouvernement actuel s'est toujours montré désireux de servir les intérêts des habitants du Nord-Ouest et des Métis en particulier: on ne peut en dire autant de l'administration libérale.

M. Casgrain succède M. Orton. Il ne peut pas dire que la révolte soit justifiable en loi, ni que les Métis aient eu raison d'agir comme ils l'ont fait, mais il prétend que, si le gouvernement avait écouté leurs demandes et pris des mesures administratives vigoureuses plus tôt, on n'aurait pas à regretter tant de pertes de vies et tant de ruines au Nord-Ouest. Les arguments du ministre de la justice quant à l'impartialité du procès de Riel sont très-forts, mais ne peuvent pas le convaincre.

L'honorable M. Costigan croit devoir protester contre les écrits du journal catholique irlandais qui l'a dénoncé à propos de l'affaire Riel. Il croit que le gouvernement a fait ce que lui commandait l'intérêt du pays. Evidemment, en

cette affaire, l'opposition a voulu exploiter les préjugés populaires pour gagner le pouvoir. Quand même les Métis auraient eu de justes griefs, cela ne justifiait pas Riel de faire une deuxième révolte. Les dénonciations du gouvernement par M. Cameron (Huron) ont été approuvées par le Post, mais il croit que c'est là tout l'appui que le parti irlandais donnera aux ennemis du gouvernement. Le Post ne représente pas les sentiments du peuple irlandais. On lui a reproché de ne pas avoir résigné comme ministre pour protester contre l'exécution de Riel. Il ne croit pas qu'un homme public doive représenter une classe ou une croyance particulière: l'homme d'état doit avoir en vue l'intérêt général du pays.

Le parti libéral montre aujourd'hui pour la section irlandaise des sympathies inaccoutumées. M. Costigan rappelle comment, en maintes circonstances, ce même parti s'est montré l'ennemi des Irlandais. Le gouvernement actuel, au contraire, s'est montré l'ami sincère des Irlandais catholiques et leur a donné une juste part dans les affaires publiques: leurs droits ont été mieux reconnus depuis cinq ans que depuis la Confédération.

L'alliance des Irlandais catholiques, des orangistes et de l'élément protestant est désirable pour l'intérêt général. On se réunit au Parlement pour travailler de concert à l'avancement de tout le pays: il faut s'unir, s'harmoniser pour atteindre cette fin; cela n'enlèvera à personne ses convictions privées.

M. Costigan rappelle, en terminant, sa conduite passée relativement à O'Donoghue. Il demandait ors qu'on punît ce condamné de la même manière que les autres prisonniers. Le cas d'O'Donoghue n'offre, d'ailleurs, aucune ressemblance avec celui de Riel, et il n'a pas à rougir d'avoir pris, en Parlement, la défense de cet homme.

La position qu'il prit en cette circonstance ne contredit pas sa position actuelle. M. Blake ne saurait en dire autant, lui qui disait à la législature d'Ontario que cette province devait être vengée du meurtre de Scott, et qui représentait O'Donoghue sous des couleurs plus noires que Riel même.

M. Casey parle ensuite pour se plaindre du défaut de documents au cours de ses remarques, il dit que le gouvernement est responsable des défauts de la loi qui régit le Nord-Ouest, parce que ses membres n'y firent pas d'objection, quand elle fut passée sous l'administration Mackenzie.

MM. Kauback et Sproule se prononcent ensuite contre la motion Landry.

C'est M. Girouard qui a proposé l'ajournement du débat.

TRISTE

Hier après-midi, à Montréal, Mlle Trotter, une jeune fille de seize ans, a tué son petit frère âgé de trois ans. Elle venait de trouver un pistolet dans la poche d'un vieil habit de son père, et elle le faisait voir à l'enfant, quand le coup partit et blessa mortellement le pauvre petit à la tête. Mlle Trotter est presque folle de douleur. Le malheureux père est M. Trotter, caissier de la banque du

Le meilleur est le meilleur Marché. EN CONSEQUENCE, ALLEZ CHEZ Pittaway & Jarvis PHOTOGRAPHIES SUPERIEURES. Nous donnons la meilleure valeur pour votre argent. Etude: 117 Rue Sparks, Ottawa.

Les Libéraux-Conservateurs. Listes des Voteurs--Acte des franchises.

Qui sont qualifiés comme Voteurs dans les Cités.

Toutes personnes du sexe masculin âgées de 21 ans, sujettes britanniques par naissance ou naturalisation, et possédant quelque propriété ou droit de franchise suivants:

- 1. Tout propriétaire ou occupant d'une propriété immobilière, soit de son propre chef ou du chef de sa femme, évaluée à \$30.
2. Tout locataire payant un loyer de \$2 par mois ou de \$2 par année.
3. Toute personne retirant un revenu de \$300 par année ou de 6 par semaine de ses gages, de son commerce ou de sa profession ou de placements faits en Canada.
4. Toute personne qui est le fils, le beau-fils, le petit-fils ou le gendre d'une personne possédant une propriété de la valeur de \$500 et plus.

- Tous ceux qui sont favorables au parti Libéral-Conservateur et dont le nom n'est pas encore sur les listes électorales malgré qu'ils possèdent un ou plusieurs des qualifications ci-dessus, sont priés d'envoyer immédiatement leurs noms et prénoms, adresses, la nature de leur qualification à l'un des messieurs dont suit la liste:
QUARTIER VICTORIA--C. Gagne, rue Wellington, ou P. S. McKinnon, 167 rue Cambridge.
QUARTIER WELLINGTON--C. Magee, 24 rue Sparks.
QUARTIER ST. GEORGES--Thomas Birke, rue Rideau.
QUARTIER BY--P. H. Chabot, rue Sussex.
QUARTIER OTTAWA--Wm McEvela, rue de l'Eglise, ou Chas. Desjardins, échevin, 85 rue Water.
Ou à D. O'Connor, résident de l'Association Libérale-Co servatrice.
J. W. McRae, Association Libérale-Conservatrice des Jeunes Gens.
Thos. Stewart, Association Libérale-Conservatrice des Ouvriers, 531 rue Albert.
Oscar McDonell, le Cercle Lafontaine, rue Rideau.

En s'adressant à l'un ou l'autre de ces messieurs, on pourra obtenir toutes les informations désirées et des formulaires imprimés.

Que chaque conservateur n'oublie pas de se faire porter sur la liste électorale avant la fin de février.

Qu'on ne l'oublie pas! Qu'on ne l'oublie pas!

MESDAMES, LES MARCHANDISES DE

MODES DU PRINTEMPS

Mlle A. McDonald

Arrivent journellement Maison de Modes Parisienne 521 RUE SUSSEX, Quatrième porte de la rue York.

LA CONCURRENCE

EST LA

VIE DU COMMERCE 3,000

PIECES D'INDIENNES A vendre en Mars et Avril

Le plus grand assortiment, les meilleurs patrons, et le meilleur marché d'Ottawa.

NOUVEAUX ET JOLIS PATRONS A 5cts. la verge et plus.

PLUS DE 50 CAISSES

De Nouvelles et Jolies Marchandises, que nous avons importées directement de FRANCE, D'ANGLETERRE et des ETATS-UNIS.

Termes: COMPTANT. D. GARDNER & CIE., 66 & 68 Rue Sparks

U. VEZINA

Magasin d'épicerie PAR EXCELLENCE.

Le signifié informe le public en général qu'il vient de faire de

Grandes Améliorations A son établissement, au

172

Cin des rues Dalhousie et Water. Mon stock d'épicerie est maintenant des plus complets et des mieux assortis.

Vous trouverez à ce magasin tous les Sirops Calmants et Médicines Patentées de meilleur-s maisons de l'Europe, Montréal et des Etats-Unis

Mes dépenses d'administration sont très minimes, conséquemment les effets sont vendus à

20 POUR CENT Meilleur marché qu'ailleurs U. VEZINA, 172 rue Dalhousie, Ottawa.

avis aux Hoteliers

TOUTES personnes ayant l'intention d'obtenir licence soit pour hôtel ou magasin de liqueurs pour l'année prochaine, sont par la présente notifiées que les applications pour telles licences doivent être déposées au bureau de l'inspecteur, le ou avant le 1er Avril prochain. Aucune application ne sera prise en considération après cette date. On peut se procurer des formulaires d'applications en s'adressant au bureau de l'inspecteur, à l'Hôtel-de-Ville. Heures de bureau: De 10 à 12 a.m. et de 2 à 4 p.m., tous les jours de travail. JOHN O'REILLY, Inspecteur de Licences, Ottawa, 18 mars 1886.

A LOUER

Un magnifique logement, au No. 88 rue Cathcart. Possession immédiate. Pour informations s'adresser au No. 42, rue Cathcart.

J. B. ARIAL

Peintre Décorateur et Tapissier VIENT DE RECEVOIR

10,000

ROULEAUX DE TAPISERIES

de tous les patrons et de tous les goûts, avec bordures appropriées. La vente est faite à 15 POUR CENT meilleur marché qu'partout ailleurs.

TOILES POUR CHASSIS

TOUTE CO R.

M. ARIAL surveille lui-même toutes les commandes qui lui sont faites, ainsi que le travail de ses employés.

J. L. N. GUINDON, L. L. B. AVOCAT 124 Rue PRINCIPALE, Hull 45 Rue MURRAY, Ottawa Ottawa, 20 nov. 1884

DIPHTEBINE

ANTI-DIPHTEBRIQUE

Spécifique contre la Diphthérie et autres maux de gorge

Rien n'est meilleur pour guérir la consommation ou à sa première période, la bronchite aiguë et chronique et les rhumes

LA DIPHTEBINE VAINCUE

Aux ravages de cette maladie terrible et réputée incurable, on a trouvé un remède qui n'a jamais failli. L'expérience de plus de dix années de succès constants, et des centaines de certificats adressés à l'inventeur par des personnes notables, et dignes de foi attestent l'efficacité véritablement étonnante de ce remède. Préparé par le

DR N. LACERTE, LEVIS, P. Q.

Prix: 50 cts. la bouteille. En vente chez les pharmaciens. EN DEPOT CHEZ ELZEAR ALARIE, 71 Rue Bolton, Ottawa, juillet 1884

HEMORRHOIDES--HANNUM'S BENATINE, LE SEUL REMEDE. BUREAU PRINCIPAL, 101 RUE SPARKS, OTTAWA